

Guide de référence des programmes d'aménagement des parcs nationaux

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.2 - Le guide de référence relatif à l'élaboration des programmes d'aménagement des parcs nationaux

[1.2.1 Vers une homogénéisation des programmes d'aménagement...](#)

[1.2.2. Un guide de référence](#)

1.2.1 Vers une homogénéisation des programmes d'aménagement...

Lors des exercices de planification précédents, les parcs nationaux ressentait des difficultés d'ordre méthodologique alors que l'investissement en temps, nécessaire à l'élaboration du programme d'aménagement, était jugé comme trop important. De plus, les programmes d'aménagement étaient hétérogènes d'un parc national à un autre, ceci dans le fond et la forme du document (ces divergences, en matière de conception de la planification, allaient à l'encontre d'une logique de politique nationale des parcs nationaux) et sous exploités en tant qu'outil majeur de planification et de guide à la gestion quotidienne, Le Collège des Directeurs des parcs nationaux a donc entrepris une réflexion afin d'instaurer une démarche homogène en matière d'élaboration du programme d'aménagement.

Ce travail se réfère aux finalités déduites des fondements juridiques des parcs nationaux et prend en compte le contexte actuel dans lequel les établissements publics sont amenés à intervenir (conséquences induites par la décentralisation, instauration de multiples outils de planification de l'espace, concepts renouvelés tels que la portée du programme d'aménagement, le territoire de son application...).

1.2.2. Un guide de référence

1.2.2.1. Quels en sont les utilisateurs ?

Ce guide de référence est destiné au Directeur de parc national, et à l'ensemble des agents du Parc ayant en charge l'élaboration et la mise en oeuvre du programme d'aménagement.

Le guide de référence est également utile pour toutes personnes impliquées dans l'élaboration et la mise en oeuvre du programme d'aménagement.

1.2.2.2. Quels en sont les apports ?

Ce guide constitue, avant tout, une référence commune à l'ensemble des sept parcs nationaux en matière de planification. Il introduit également une démarche de projet s'inscrivant dans un contexte spécifique, celui des parcs nationaux français. Enfin, il permet de formaliser la structure et la procédure d'élaboration des programmes d'aménagement. Ce document a pour objectif d'éclairer le Directeur sur ce que l'on attend de lui (quoi ?), et sur les personnes qui auront en charge l'élaboration du programme d'aménagement (qui et avec qui?) et sur la démarche qu'il doit mettre en place (comment ?).

Ainsi, le guide de référence se structure autour des points suivants :

PARTIE 2 : La structure du programme d'aménagement.

- ⇒ Son architecture QUOI ?
- ⇒ Qui l'élabore ? QUI ET AVEC QUI ?

PARTIE 3 : La procédure d'élaboration du programme d'aménagement

- ⇒ Les étapes de travail..... COMMENT ?
- ⇒ Les modalités d'élaboration.
- ⇒ Se concerter et négocier avec les partenaires extérieurs.
- ⇒ Communiquer.

